

Besoins d'énergie de l'Amérique du Nord

« Les membres du Comité ont examiné les besoins rapidement croissants d'énergie de l'Amérique du Nord, ainsi que les disponibilités actuelles et les emplacements des sources futures d'approvisionnement. Ils ont été unanimes à dire que les discussions devaient se poursuivre en vue de la conclusion d'accords, satisfaisants pour les deux parties et compatibles avec les responsabilités des organismes de réglementation intéressés, qui accroîtraient les échanges de pétrole brut, de dérivés du pétrole et d'autres combustibles entre les États-Unis et le Canada.

« Faisant allusion à des représentations antérieures, les ministres canadiens ont beaucoup insisté pour que les États-Unis lèvent sans tarder l'embargo effectif qu'ils ont mis, par l'intermédiaire de leurs règlements d'enrichissement, sur les importations d'uranium destiné à la consommation civile. Les ministres ont aussi fait allusion à l'importance du charbon produit aux États-Unis pour l'industrie de l'acier et la production d'énergie thermique dans l'Est du Canada, et à l'importance du marché canadien pour les producteurs américains.

« On a fait remarquer qu'une interruption totale et prolongée des expéditions du pétrole brut d'outre-mer vers la côte est de l'Amérique du Nord pourrait obliger les États-Unis à détourner une partie du pétrole américain vers les marchés canadiens pour y pallier à la pénurie qui existerait là. Les ministres ont reconnu que, dans ces conditions, il serait raisonnable de compter sur un supplément aux envois habituels de l'Ouest canadien pour contrebalancer le pétrole américain détourné vers le Canada. Tout projet de contingentement de ce genre devrait être examiné à la lumière des précisions de l'offre et de la demande pour le Canada, les États-Unis et le reste du monde. On prévoit que, en 1971, la capacité des oléoducs devra être employée à plein; l'unanimité s'est donc faite en faveur de dispositions à prendre rapidement pour permettre aux excédents canadiens de pétrole brut et de dérivés du pétrole d'avoir libre accès aux marchés des États-Unis, une fois satisfaits les besoins du commerce et de la sécurité du Canada.

« Le Comité a fait la revue des dispositions prises en vertu de l'Accord de 1965 relatif aux produits de l'industrie automobile. Il a été décidé que des représentants se réuniraient prochainement pour discuter la question du maintien en vigueur des arrangements de transition et des améliorations mutuellement avantageuses qui pourraient être apportées à l'Accord.

« Le Comité a noté avec satisfaction, d'après le rapport d'un groupe de travail établi à la douzième réunion du Comité, que la plupart des problèmes relatifs au mouvement d'exode des Canadiens vers les États-Unis avaient été résolus par une récente loi américaine.

« Les membres du Comité ont aussi examiné les moyens de résoudre certains problèmes relatifs au commerce de plusieurs produits agricoles entre les deux pays; ils ont pris note du fait qu'un accord avait été réalisé sur l'établissement d'un nouveau mode de consultation à cet égard.